

# Tutoriels sécurité en ligne

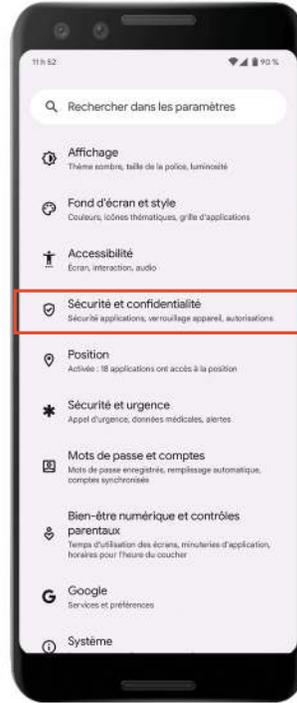
## Confidentialité pour Android

L'onglet confidentialité permet, entre autres, de déterminer quelles applications ont accès à certaines informations ou fonctionnalités du téléphone. Par exemple, il est possible de choisir quelles applications ont accès au micro, à l'appareil photo ou encore au service de localisation.

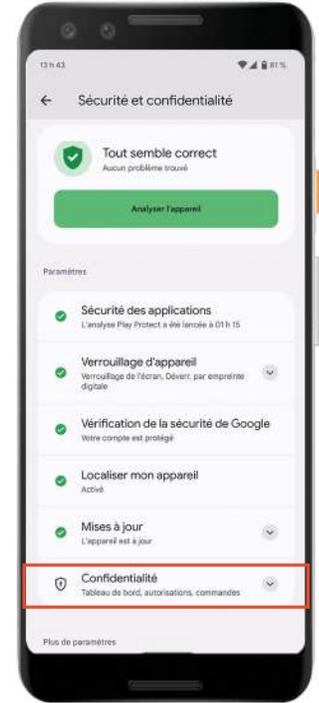
1. Accédez aux **Paramètres** du téléphone



2. Sélectionnez **Sécurité et confidentialité**



3. Cliquez sur le sous-menu **Confidentialité**



4. Choisissez le **Gestionnaire des autorisations**



5. Déterminez quelles applications peuvent accéder aux fonctionnalités comme le **micro**, l'**appareil photo** ou la **localisation**. Vous pouvez choisir d'autoriser l'accès en tout temps, lorsque l'application est en fonction ou bien retirer complètement l'accès.

Exemples de fonctionnalités à configurer :

